

DEPARTEMENT
DE LA VENDEE

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE LA ROCHE SUR YON

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES HERBIERS
1^{ER} AVRIL 2025

Date de convocation : le 25 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le premier avril à quatorze heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, salle d'animation de l'EHPAD Les Chênes aux Herbiers, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS, Christophe HOGARD.

ETAIENT PRESENTS : Messieurs Christophe HOGARD (sauf pour les délibérations n°1, 8 et 13), Jean-Marie GRIMAUD, Joseph LIARD, Benoit DUGAST, Mesdames Magali LOISEAU, Odile PINEAU, Marietta BOONEFAES, Annick MENANTEAU, Laurence MARTINEAU, Marie RENOU, Monique ENFRIN, Marie-Christine PLISSONNEAU, Anita ROIRAND.

ABSENTS EXCUSES : Mesdames Véronique BESSE, Blandine DAVID, Lucette SOURISSEAU,

Nombre administrateurs en exercice : 16

Nombre administrateurs présents : 13

Nombre administrateurs votants : 13

Secrétaire de séance : Marietta BOONEFAES

N°11 : CESSION D'UNE SECHEUSE REPASSEUSE (CALANDRE) (Rapporteur : Annick MENANTEAU)

Monsieur le Président du CCAS informe les membres du Conseil d'administration que la sècheuse repasseuse utilisée jusqu'alors par le personnel de la lingerie n'est plus adaptée aux besoins du service.

Ce matériel avait été acheté d'occasion en 2019 et amorti sur 4 ans.

Par conséquent, Monsieur le Président du CCAS propose aux membres du conseil d'administration de bien vouloir :

- accepter la cession de la calandre pour un montant de 1 500 €.
- autoriser la sortie de la calandre de l'inventaire.
- l'autoriser ou Madame la Vice-Présidente à signer tous les documents nécessaires à cette cession.

La recette sera imputée au budget investissement de la Résidence de la Fontaine du Jeu.

Après en avoir délibéré et par vote à main levée le Conseil d'administration du CCAS adopte, à l'unanimité, cette proposition.

Transmis en Préfecture le : 07/04/25
Publié électroniquement le : 08/04/25

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le
ID : 085-268500758-20250407-DELIB110104-DE



Pour copie conforme,

Marietta BOONEFAES,
Secrétaire de séance.

A handwritten signature in black ink that reads 'M Boonefaes'.

Christophe HOGARD,
Président du CCAS.

